

VIVRE Le magazine
des Castels

CHÂTEAU-THIERRY !

JUILLET | 20
AOÛT | 25

**De nouvelles actions en faveur
de la transversalité écologique**



**Retrouvez le guide sénior
en page centrale**

BILAN DE MANDAT

Des engagements tenus
malgré les crises

DOSSIER

Des initiatives innovantes et
ambitieuses pour l'environnement

SPORT & LOISIRS

Profitez d'un été apaisé
à Château Plage

Sommaire



8



16



20

Vivre Château-Thierry n°31 / Juillet - Août 2025

Publication éditée par la direction de la communication
de la Ville de Château-Thierry.

16, place de l'Hôtel de Ville - 02400 Château-Thierry

Directeur de la publication : Sébastien Eugène

Directrice adjointe de la publication : Nathalie Redouté

Conception et rédaction : Service communication de la Ville de Château-Thierry

Régie publicitaire : Ville de Château-Thierry - 03 23 84 86 86

Impression : 10 650 exemplaires

Imprimeur : Imprimerie le Réveil de la Marne

Distribution : La Poste

ISSN : 1624 - 1347

Nous remercions toutes les personnes ayant contribué
à la rédaction de ce magazine.



4

À VOUS LA PAROLE

Nous répondons à vos questions

6

RETOUR EN IMAGES

Une ville dynamique

8

DOSSIER

Un engagement renforcé pour l'environnement

14

BILAN DE MANDAT

Consultez le bilan de mandat !

15

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Poursuivre l'expansion de nos effectifs

16

SPORT

Un été de détente à Château Plage

17

SANTÉ

Des alternatives pour accéder à une offre de soins

18

CULTURE

Des festivités tout au long de l'été

20

TRAVAUX

Notre cadre de vie s'améliore

22

URBANISME

Les travaux de l'îlot 15 ont débuté

24

LA MAIRIE ET VOUS

Votre été à Château-Thierry

25

COMMERCE

À découvrir près de chez vous !

27

LA MAIRIE ET VOUS

État civil

28

TRIBUNES

Expressions politiques

29

AGENDA

Juillet - Août 2025

Édito

Malgré les crises, un mandat utile, structurant... et honnête !

Chères Castelthéodoriciennes, chers Castelthéodoriciens,

Ces dernières semaines, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres **le bilan de mandat 2020–2025 de la municipalité** (les compétences intercommunales ne sont pas incluses).

J'ai souhaité qu'il soit clair, sincère et accessible à toutes et tous. Parce qu'un engagement n'a de valeur que s'il se traduit en actes, **ce bilan dresse un résumé honnête**, à l'image de **l'esprit de responsabilité** qui anime notre équipe municipale depuis plus de cinq ans.

Malgré les crises, sanitaires, économiques et climatiques, nous avons tenu le cap.

Ce bilan témoigne d'une action publique au service des Castels : donner les moyens pour la sécurité de tous, rénover l'habitat ancien, agir pour la transition écologique, investir pour l'économie et les solidarités.

Malgré les crises, sanitaires, économiques et climatiques, nous avons tenu le cap. Et si les défis restent nombreux, les résultats sont là : des projets utiles et structurants, des engagements tenus, des actions pour toutes les générations et pour tous les lieux de vie.

Mais une politique locale ne vaut que si elle fait **battre le cœur de la ville**.

Les fêtes Jean de La Fontaine, le Bal des pompiers pour notre Fête nationale, les événements culturels, les activités sportives, les animations gratuites, les rendez-vous associatifs... Autant de moments qui montrent à quel point **Château-Thierry est plus vivante que jamais**.

Cet été encore, les Castels et les visiteurs pourront profiter d'une programmation foisonnante, accessible, joyeuse, portée par les services municipaux et des centaines de bénévoles mobilisés.

Continuons à faire vivre notre ville, ensemble.

Ce dynamisme, nous le devons à **l'engagement des associations, des commerçants, des partenaires financiers et institutionnels** tout autant qu'à votre confiance !

À toutes et tous, je souhaite un bel été à Château-Thierry !



Crédit photo : Anais Studio

Sébastien Eugène

Maire de Château-Thierry
Conseiller départemental

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Eugène', written over a white background.

Paroles de Castels

Peut-on se baigner dans la Marne ?

La baignade dans la Marne est **interdite par arrêté préfectoral depuis le 31 juillet 1970**. Cette interdiction s'applique à l'ensemble du cours de la rivière, en dehors de zones spécifiquement autorisées, ce qui n'est pas le cas à Château-Thierry. Cette réglementation vise à **prévenir les risques sanitaires et les dangers physiques**. La qualité de l'eau peut être dégradée, notamment en période de fortes chaleurs ou après des épisodes pluvieux. Par ailleurs, les courants, fonds irréguliers et obstacles immergés représentent un danger réel, en particulier pour les plus jeunes.

Face à la recrudescence de baignades non autorisées, la Ville appelle à la **vigilance des parents** et renforcera, en lien avec les forces de sécurité, la **surveillance des berges** dans les semaines à venir.

Pour se baigner en toute sécurité, le Citélium, situé à la Moiserie, vous accueille tout l'été dans un cadre qualitatif et sécurisé. Bassin sportif et ludique sont à disposition. Plus d'informations à retrouver sur complexe-citelim.fr.



@jm.burt

Pourquoi avoir mis en place un portail automatique au cimetière de la rue de Fère ?

L'automatisation du portail du cimetière de la rue de Fère, mise en place à partir du 19 mai 2025, répond à un double objectif : **sécuriser les lieux et garantir un meilleur respect des horaires d'ouverture**. Ce système permet une ouverture quotidienne à 8h30, avec une fermeture automatique à 19h en été et à 17h30 en hiver. Il modernise la gestion du site tout en assurant un cadre de visite plus clair pour les usagers. Pour plus de sérénité, il est conseillé de rejoindre la sortie 30 minutes avant la fermeture. En cas de besoin, un bouton-poussoir permet de sortir après la fermeture.

En cas de situation imprévue, un agent d'astreinte peut être contacté au 06 76 98 76 75.



@mimixontheflix &
@lefetzrousselle

**VOUS VOULEZ VOIR VOTRE PHOTO
DANS LE PROCHAIN MAGAZINE ?**

Prenez notre ville en photo et postez-la sur Instagram
[@villedechateauthierry](https://www.instagram.com/villedechateauthierry) avec le [#chateauthierry](https://www.instagram.com/chateauthierry)

Vrai / faux

Ce qu'il faut savoir sur l'installation de 200 caravanes des gens du voyage

Le 1^{er} juin, environ 200 caravanes de gens du voyage se sont installées, pendant une semaine, sans autorisation sur le site de l'aérodrome du Champ-Cadet. Cette occupation soulève plusieurs questions. Cette rubrique vise à clarifier les faits et mieux comprendre la situation.



L'installation des 200 caravanes sur le site de l'aérodrome s'est faite avec l'accord des élus.

Faux. L'installation s'est faite de manière **illégal**e. L'Agglomération, compétente en matière d'accueil des gens du voyage, a dénoncé cette occupation qui a pénalisé le fonctionnement de l'aérodrome. **Le site du Champ-Cadet n'est pas conçu pour ce type d'occupation.** À l'instar de ce qui se passe sur d'autres territoires, l'Agglomération et la Ville ont été mises devant le fait accompli, alors même que d'autres terrains avaient été proposés.

Rien n'a été fait pour garantir la sécurité ou la salubrité des lieux.

Faux. Pendant une semaine, tout a été mis en œuvre avec sérieux et responsabilité pour que cet accueil se déroule dans les meilleures conditions, en évitant tout désordre. L'Agglomération a rapidement pris plusieurs mesures, en lien avec les services de l'État : **présence d'un gardien, installation de sanitaires, coordination renforcée entre police municipale et police nationale** pour assurer une surveillance régulière du secteur. Des échanges ont été également menés avec les riverains pour répondre à leurs questions et suivre l'évolution de la situation.

L'aire d'accueil de Château-Thierry est inutilisable depuis plusieurs années.

Vrai. L'aire est fermée depuis 2019 pour des raisons sanitaires et techniques : ses équipements sont détériorés et plusieurs familles y vivent de manière permanente sans droit ni titre. **Une ordonnance d'expulsion existe depuis 2019, mais n'a pas été mise en œuvre.** Le nouvel exécutif intercommunal a relancé les démarches d'expulsion, condition indispensable pour engager les travaux de réhabilitation.



**Sébastien Eugène,
Maire de Château-Thierry et
président de l'Agglomération**

« La législation en matière d'accueil des gens du voyage est inadaptée et nous avons vécu cette séquence disproportionnée par rapport à nos obligations d'accueil, comme une injustice car nous ne sommes pas dans le Schéma départemental Grands Passages. Pour autant, tout a été fait dans un esprit de responsabilité pour que cette installation se passe au mieux afin d'éviter le désordre. »

Retour en images



13 MAI

Pose de la première pierre du futur crématorium

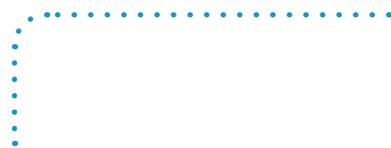
Le chantier du futur crématorium de Château-Thierry a officiellement débuté. **Implanté dans le cimetière de la Moiserie, cet équipement répond à une demande croissante des Sud-Axonais.** Il proposera deux salles de cérémonie, un espace de convivialité et un jardin de dispersion. Ce projet vise à faciliter l'accès à un service essentiel, sans devoir parcourir des dizaines de kilomètres, dans un cadre naturel préservé.



15 MAI

Retour des tableaux de Gabriel Revel

Après plusieurs mois de restauration, les tableaux de l'artiste Gabriel Revel, né à Château-Thierry, ont retrouvé leur place dans le chœur de l'église Saint-Crépin. **Ces œuvres du XVII^e siècle, illustrant la légende de Saint-Crépin et Saint-Crépinien,** ont été présentées lors d'une cérémonie organisée dans le cadre de la célébration des 500 ans de la restauration de l'église. Un moment privilégié pour redécouvrir ce patrimoine artistique et historique exceptionnel.



20 MAI

Inauguration de de la phase 1 du réaménagement des Vaucrises

La municipalité a inauguré la première phase du réaménagement des espaces publics aux Vaucrises, en présence du sous-préfet, des habitants, des financeurs, et des partenaires. Ce projet transforme progressivement le lieu de vie en **un espace plus vert, plus apaisé et mieux connecté.** Une esplanade face aux commerces a été créée, avec un stationnement adapté pour faciliter l'accès des clients. Ce chantier se poursuivra jusqu'en 2028.



23 MAI

Les Castels réunis autour de la Fête des Voisins

Sur douze sites répartis dans les différents lieux de vie, les habitants ont répondu présents pour partager un moment convivial. **Objectif : renforcer les liens de proximité, encourager la solidarité et cultiver le vivre-ensemble.** Cette soirée placée sous le signe du partage a été rythmée par plusieurs animations financées par la Ville : un concert guitare et chant porté par Coralie Pradet du Duo Swing, et un spectacle de magie rapprochée signé Stan Vitko, qui a enchanté petits et grands.



24 MAI

Une nouvelle aire de jeux au Clos des Vignes

Après l'installation de nouveaux jeux en contrebas de la place de l'Horloge, le lieu de vie Blanchard dispose désormais d'une nouvelle aire de jeux au Clos des Vignes. Alors que les deux premières phases de l'aménagement du Clos des Vignes avant 2017 ne prévoyaient pas d'espaces publics et d'aires de jeux, la municipalité a réservé plus de 1 000 m² dans la phase 3, permettant la création de cet espace.



6 JUIN

Inauguration de la piste d'athlétisme du stade municipal

En présence de **Thomas Gogois**, spécialiste du triple saut, médaillé de bronze aux derniers championnats d'Europe et participant aux Jeux Olympiques de Paris, et de **Yanis Vanlanduyt**, spécialiste du 800 mètres et 10^e meilleur performeur français U20 de tous les temps, la municipalité a inauguré la nouvelle piste d'athlétisme, un équipement capable d'accueillir des **compétitions de niveau régional**. Des ateliers sportifs ont été proposés aux enfants, suivis d'une démonstration des deux athlètes. L'événement s'est conclu par un 50 m symbolique marquant l'aboutissement d'un projet important pour le développement des équipements sportifs de la ville.





Dossier

Une Ville qui renforce son engagement pour l'environnement

Face aux effets croissants du changement climatique, illustrés par les inondations de 2024, la municipalité multiplie les actions concrètes pour accélérer la transition écologique.

Les grands projets urbains intègrent pleinement ces enjeux (végétalisation, infiltration des eaux à la parcelle, etc.), comme place de l'Hôtel de Ville, aux abords du Palais des Rencontres, ou encore aux Vaucrises.

Parallèlement, l'éclairage public est modernisé, d'importants travaux de rénovation énergétique sont engagés sur les bâtiments communaux, les espaces végétalisés se multiplient, et de nouvelles pistes cyclables voient le jour, contribuant à fluidifier la circulation et à offrir un environnement plus apaisé.



S'adapter aux aléas climatiques

Les enjeux écologiques sont pleinement intégrés dans les projets municipaux : la future place de l'Hôtel de Ville, actuellement en travaux, renforcera la végétation et optimisera la gestion des eaux pluviales. Aux Vaucrises, la réduction des surfaces imperméables permettra une meilleure absorption des eaux de pluie. **Cet enjeu environnemental est pris en compte de manière transversale dans le fonctionnement des différents services municipaux**, comme en témoigne la mise en valeur du château médiéval, portée conjointement par le service Espaces Verts et la Direction du Patrimoine, dans une gestion différenciée et respectueuse du site historique.



Rendre les bâtiments communaux plus efficaces thermiquement

La Ville s'engage dans une rénovation profonde de ses bâtiments communaux pour **améliorer leur efficacité énergétique et le confort des usagers**, en commençant par les écoles municipales. Ces prochaines années, l'ensemble du parc communal bénéficiera de travaux de rénovation thermique, réalisés selon un plan structuré. Les écoles seront prioritaires, avec pour ambition d'offrir un cadre plus agréable et économe en énergie.



1 939

arbres plantés depuis 2020



Redonner place à la nature en ville

L'adaptation aux enjeux climatiques ne peut se dissocier de l'amélioration du cadre de vie. La municipalité s'attache à développer des espaces où la nature reprend sa place, en valorisant les atouts naturels de la Cité poétique. La Ville met en lumière ses parcs et jardins, avec un soin particulier apporté à leur aménagement. **Les grands projets urbains intègrent cette volonté de créer des lieux propices à la nature et à la détente**. Par exemple, le réaménagement du quartier de la Vignotte avec le souhait de faire du parc Saint-Joseph un lieu de détente ; à Blanchard avec la création d'un jardin poétique, ou encore sur la place de l'Hôtel de Ville, progressivement végétalisée.



Intensifier le développement des mobilités douces

La Ville poursuit le développement de ses infrastructures pour les mobilités douces. **De nouvelles pistes cyclables sont créées comme actuellement aux Vaucrises et bientôt avenue de Montmirail**. Des espaces piétons sont également repensés, à l'image de la place de l'Hôtel de Ville en cours de réaménagement ou sur le parvis de la gare dans un futur proche. Ces projets visent à encourager les déplacements respectueux de l'environnement et à fluidifier la circulation en ville.



Zoom sur

Un réseau de chaleur performant alimenté par la biomasse

La Ville se distingue par son réseau de chaleur écologique, alimenté par une chaufferie biomasse installée à Blanchard et fonctionnant avec des déchets de bois. Ce dispositif, labellisé Écoréseau+ (seulement 37 collectivités en France), réduit l'empreinte carbone tout en maîtrisant les coûts de l'énergie, ce qui protège le pouvoir d'achat des Castels. Une étude est en cours pour envisager son extension.



Prendre en compte les enjeux environnementaux dans les grands projets urbains

Face aux défis climatiques, la Ville adapte ses projets pour mieux gérer les eaux de pluie, renforcer la végétation et améliorer le confort en ville. Cette approche permet de concilier développement urbain, adaptation au climat et qualité de vie.

Des aménagements innovants

Aux abords du Palais des Rencontres, des zones végétalisées absorbent les eaux directement sur site, en complément des aménagements réversibles qui préservent les espaces naturels. Un **jardin poétique**, en cours d'aménagement, permettra de créer un espace de rencontre et d'embellir le lieu de vie, contribuant à l'amélioration du quotidien des habitants.

La place de l'Hôtel de Ville est réaménagée avec un sol plus perméable, un **miroir d'eau** et **des fontaines**. Ce projet, en plus d'apporter de la fraîcheur, tient compte des enjeux liés à l'absorption des eaux de pluie, avec un circuit qui permet à l'eau de ressortir naturellement sous terre. La végétalisation de l'espace contribuera également à renforcer la fraîcheur en centre-ville.



Faire du lieu de vie des Vaucrises un espace apaisé, végétalisé et mieux connecté

La première phase des travaux menés aux Vaucrises dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) a permis de repenser plusieurs espaces stratégiques du quartier en intégrant des solutions respectueuses de l'environnement. Parmi les réalisations de cette première phase :

- ↗ 3 390 m² d'espaces végétalisés créés (soit 23,5 % de la surface du projet)
- ↗ Désimperméabilisation de 1 765 m² avec un dispositif d'infiltration complet des eaux pluviales : plus aucune goutte d'eau ne rejoint les canalisations
- ↗ Création de 162 places de stationnement en pavé drainant
- ↗ Mise en place de 680 mètres linéaires de piste cyclable en béton drainant
- ↗ Plantation de 95 arbres



Réaménagement à venir de l'avenue de Montmirail : une entrée de ville modèle pour les mobilités douces

Ces nouveaux aménagements contribueront à fluidifier la circulation et à embellir cette entrée de ville stratégique, située proche de la gare.

Fluidifier et sécuriser la circulation

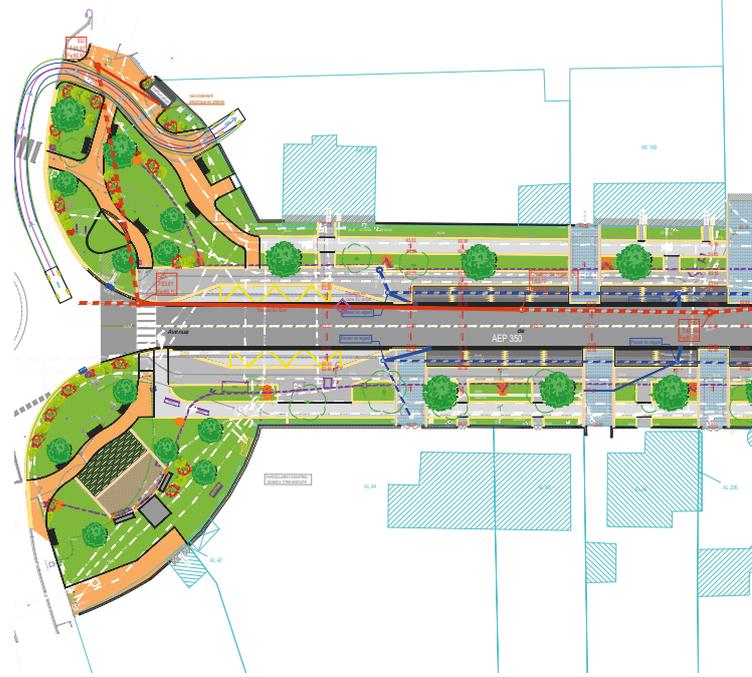
L'avenue de Montmirail, dont les travaux ont démarré en 2024 par l'enfouissement des réseaux électriques, sera réaménagée à partir de 2026. **De nouvelles pistes cyclables seront créées de chaque côté, accompagnées de cheminements piétonniers distincts.** Ces infrastructures visent à sécuriser les déplacements quotidiens et à encourager les mobilités douces. La chaussée circulante sera rétrécie pour apaiser le trafic et renforcer la sécurité des usagers. Ces aménagements faciliteront également l'accès à la gare par des modes de transport alternatifs.

Une entrée de ville améliorée

Le projet prévoit des essences d'arbre mieux adaptées aux conditions climatiques actuelles, afin d'améliorer le confort thermique et la qualité de l'air. **Un éclairage LED moderne sera installé, offrant une meilleure visibilité tout en optimisant la consommation énergétique.** Ces transformations contribueront à embellir l'avenue et à renforcer son attractivité.

L'espace de commémoration réaménagé

Le lieu de mémoire situé place Paul Doumer sera réaménagé, en concertation avec les associations patriotiques, pour améliorer l'accessibilité de ce secteur très fréquenté et éviter les fermetures de circulation lors des cérémonies.



Plan prévisionnel du réaménagement de l'avenue de Montmirail

Un nouvel espace végétalisé sera aménagé

Ce réaménagement permettra la création d'un parc végétalisé près du rond-point, apportant un cadre plus verdoyant et accueillant.

Zoom sur



Zoom : « Savoir Rouler à Vélo » : des jeunes formés à une mobilité plus douce et plus sûre

Depuis 2022, la Ville forme les enfants à circuler à vélo en toute sécurité avant le collège dans le cadre du dispositif national « Savoir Rouler à Vélo ». Plus de 1 000 élèves ont déjà été accompagnés, dont 288 en 2025. Cette action est portée par les écoles, la Ville et MAIF Prévention.

Des équipements plus modernes, économes et respectueux de l'environnement

Après le renouvellement des têtes de candélabres sur les axes principaux et secondaires, la municipalité engage désormais la modernisation de l'éclairage dans les quartiers résidentiels. Parallèlement, un nouveau cycle de travaux de rénovation énergétique débutent cette année dans les bâtiments publics, avec une priorité aux écoles.

Poursuivre le déploiement de l'éclairage en LED

Le passage aux LED pour l'éclairage public s'impose comme une nécessité environnementale. Ces équipements permettent non seulement de réduire la consommation énergétique, mais également de limiter l'impact sur la biodiversité. **En mai, les services techniques ont amorcé le remplacement des anciens candélabres par des LED** à la Vignotte, avant de poursuivre au lieu de vie Blanchard.

- Au total, **1 400 points lumineux** sont désormais équipés en LED, soit **60 %** des candélabres de la ville
- Le nouveau système d'éclairage consomme **beaucoup moins** d'énergie en moins sur une année.



Améliorer l'efficacité thermique des bâtiments communaux

Durant ces prochaines années, l'ensemble du parc communal bénéficiera de travaux de rénovation thermique, réalisés selon un plan structuré et établis à la suite d'un audit énergétique conduit en 2024. Cette démarche repose sur trois priorités :

- Renforcer l'isolation thermique,
- Remplacer les huisseries
- Moderniser les systèmes de chauffage

Dès 2025, la Ville lancera les premières opérations de ce nouveau cycle :

- Amélioration de l'isolation intérieure et installation de LED à l'école de la Madeleine
- Révision de la ventilation dans l'ancien bâtiment du groupe scolaire Juge Magnaud
- Finalisation de la rénovation de la toiture de l'école Louise Michel

Des éclairages en LED installés dans nos gymnases

Pendant les vacances scolaires du printemps, des systèmes d'éclairage en LED ont été installés dans les gymnases Anne-Marie Colchen et René Cassin. Ils contribuent à offrir un meilleur confort visuel aux pratiquants, tout en réduisant la consommation énergétique.



Des solutions d'aménagement et d'entretien respectueuses de l'environnement

La municipalité poursuit l'embellissement de l'espace urbain tout en veillant au respect de l'environnement. Avec l'appui d'un bureau d'études, elle adopte une gestion différenciée des espaces verts. Par ailleurs, elle encourage l'organisation d'événements « Zéro déchet ».

Qu'est-ce que la gestion différenciée des espaces verts ?

Ce mode de gestion écologique consiste à adapter l'entretien des espaces publics en fonction de leur nature, de leur localisation et de leur usage. Il s'agit d'abandonner l'approche uniforme, qui applique les mêmes méthodes d'entretien partout, pour privilégier un entretien sur mesure, non agressif, respectueux de la biodiversité et du cycle naturel des plantes.

Comment cela se traduit-il à Château-Thierry ?

Les fauches tardives, par exemple, sont privilégiées pour favoriser la biodiversité. Cette pratique consiste à espacer les tontes pour permettre aux plantes locales de se développer et aux insectes de s'installer. Ces fauches, réalisées en juin et en septembre/octobre, permettent de maintenir un équilibre écologique en laissant la végétation sur place après la coupe. Cette méthode simple contribue à enrichir les sols, à préserver les habitats naturels et à éviter le recours aux produits phytosanitaires.

Au château médiéval, des travaux de gestion végétale ont été menés sur 3 ans (en 2023, 2024 et 2025) pour répondre à 3 priorités : restaurer un équilibre écologique durable entre les différentes couches végétales, renforcer la sécurité des abords du site et améliorer la visibilité du château médiéval.



Soutenir les événements « Zéro Déchet »

La Ville renforce son engagement environnemental en intégrant des critères écoresponsables dans l'attribution des subventions accordées aux événements associatifs. Cette mesure vise à favoriser l'émergence de manifestations exemplaires, en cohérence avec les objectifs de transition écologique portés par la municipalité.



Jérôme Haquet, adjoint au maire délégué à la transversalité écologique et aux finances

« À Château-Thierry, chaque projet se doit d'être une opportunité de concilier l'amélioration du cadre de vie avec une sobriété optimale. Qu'il s'agisse de repenser nos espaces publics, de végétaliser la ville ou de moderniser nos équipements, notre volonté est claire : répondre aux défis environnementaux sans renoncer à l'attractivité et au confort des habitants. C'est cette approche transversale, à la fois écologique et réaliste, qui guide notre action au quotidien afin de s'inscrire au mieux dans une démarche de développement durable. »

Bilan de mandat

Consultez le bilan de mandat !

Depuis 2020, la municipalité a traversé des crises successives tout en concrétisant des projets ambitieux pour la Cité poétique. À travers ce bilan de mandat, la Ville revient sur les nombreuses actions menées dans tous les domaines au cours des cinq dernières années.

Un mandat marqué par les crises

Depuis 2020, la municipalité agit pour faire avancer Château-Thierry dans un contexte pourtant difficile : **pandémie, hausse des coûts de l'énergie, dérèglement climatique, contexte international...** Malgré ces défis, la Ville a maintenu le cap grâce à une volonté constante de travailler, décider et transformer. À travers une méthode fondée sur la concertation, la rigueur budgétaire et l'action concrète, de nombreux projets ont vu le jour pour améliorer le quotidien des habitants et préparer l'avenir, sans augmentation de la fiscalité communale.

Un projet conduit avec rigueur malgré les difficultés

Les efforts ont porté sur des domaines essentiels : sécurité, logement, transition écologique, attractivité du territoire, jeunesse, solidarité, culture et sport. **Ce bilan est le fruit d'un engagement collectif : celui des élus, des associations, des entreprises et des habitants.** Il témoigne d'une ambition partagée pour une ville plus agréable à vivre, fidèle à ses valeurs et tournée vers l'avenir. Ce travail se poursuit chaque jour, au service de tous les Castelthéodoriciens.

Pour découvrir l'ensemble des actions menées, consultez le bilan complet sur www.chateau-thierry.fr

Une version a également été distribuée dans votre boîte aux lettres.

Vous ne l'avez pas reçue ? Contactez-nous :

- par mail : communication@ville-chateau-thierry.fr
- par téléphone : 03 23 84 87 06



En chiffres



0%

d'augmentation
des taux de fiscalité municipaux

Un cadre de vie plus apaisé

Poursuivre l'expansion de nos effectifs

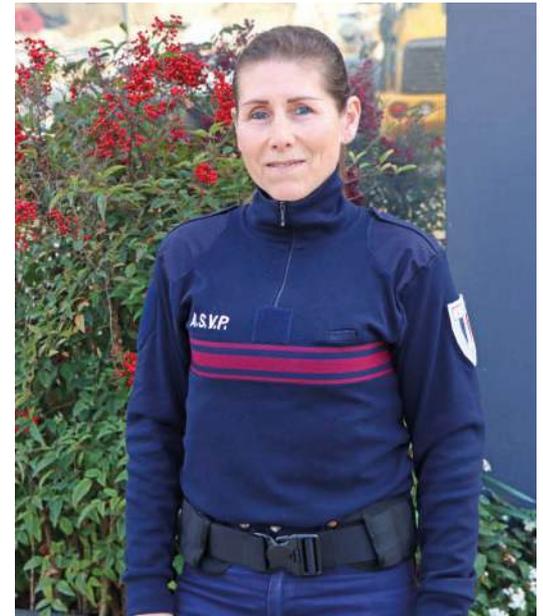
Un nouvel Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) a rejoint la police municipale, portant l'effectif à huit agents. Deux recrutements supplémentaires sont prévus d'ici 2026.

Rencontre avec



Isabelle BROSSIER,

AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE
(ASVP) DE LA POLICE MUNICIPALE



Quelles sont vos missions principales en tant qu'ASVP ?

Nos missions sont principalement liées à l'occupation du domaine public. Avec mon collègue, nous établissons les arrêtés autorisant l'installation de terrasses, tréteaux, étalages ou encore d'engins comme les échafaudages ou les grues. En tant qu'ASVP placiers, nous participons aussi à l'organisation des marchés hebdomadaires, des foires et des fêtes foraines (fête Jean de La Fontaine, foire d'automne).

Comment votre présence contribue-t-elle à renforcer la sécurité au quotidien ?

Nous assurons une surveillance générale aux abords des écoles le matin et à la sortie des classes, afin de garantir la sécurité des enfants. Nous veillons également à la surveillance du marché hebdomadaire du centre-ville, ce qui permet de rassurer les usagers et de prévenir les incivilités.

Qu'aimeriez-vous que les habitants comprennent mieux sur votre rôle ?

Notre rôle est avant tout préventif, dissuasif et tourné vers le contact avec la population. Nous informons, orientons et recueillons les demandes des administrés, que nous transmettons ensuite à notre hiérarchie, afin de contribuer à la résolution des problématiques rencontrées et, ainsi, à l'amélioration du cadre de vie sur la commune.



Comment bénéficier de l'opération « Tranquillité Vacances » cet été ?

Mise en place par la Police nationale, l'opération Tranquillité Vacances permet aux habitants de **signaler leur absence afin de faire surveiller leur domicile pendant leurs congés**. Que vous partiez pour quelques jours ou plusieurs semaines, ce service gratuit vous offre la possibilité de partir l'esprit plus serein. Des patrouilles sont alors organisées, de jour comme de nuit, par les forces de l'ordre, dans le cadre de leur mission de prévention des cambriolages.

Comment s'inscrire ?

Il suffit de se rendre au commissariat plusieurs jours avant le départ ou de remplir le formulaire en ligne sur le site moncommissariat.fr. Une fiche devra être complétée avec les dates de votre absence et quelques informations pratiques.

Une ville active et sportive

Un été de détente à Château Plage

Du 15 juillet au 9 août, Château Plage fait son retour du mardi au samedi, de 14h à 19h, pour offrir un véritable îlot de fraîcheur aux portes de la ville. Cette nouvelle édition, placée sous le thème « oasis castel », propose un large éventail d'activités gratuites mêlant sport, culture et bien-être.



Cap sur l'« oasis castel »

Au programme de Château Plage : **des activités gratuites pour tous les âges mêlant sport, culture et bien-être**. Les vendredis et samedis seront rythmés par les structures gonflables, tandis que des initiations au canoë-kayak auront lieu en partenariat avec le club Omois Canoë Kayak les 18, 19, 25 et 26 juillet, 1^{er}, 2, 5, 6 et 7 août. Ateliers manuels, jeux, animations créatives et instants lecture viendront compléter l'offre, grâce à la « Médiathèque en vacances », présente sur place avec sa bibliothèque d'été.

Chiliennes, parasols, jeux de sable et matériels sportifs pourront être empruntés à l'accueil contre une pièce d'identité. De quoi profiter pleinement de l'été.

Château-Plage

📅 Du 15 juillet au 9 août 2025

📍 Bords de Marne - Gymnase nautique

Gratuit - programme sur www.chateau-thierry.fr



Château-Thierry finaliste au concours des Fresques Sportives

Organisé par l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES), le concours a été remporté par la Ville de Juvignac. La fresque du Palais des Sports de Château-Thierry, réalisée par l'artiste Akhine, s'est distinguée en figurant parmi les six finalistes lors du Congrès annuel de l'ANDES, qui s'est tenu les 15 et 16 mai à Limoges. Des élus en charge des sports, venus de toute la France, de la Métropole et des Outre-mer, ont pris part au vote.



Un judoka castel champion de France cadets 2^e division

Le samedi 17 mai à Villebon-sur-Yvette, Matei Cucos, licencié au Judo Club de Château-Thierry et membre du pôle espoir de Reims, a décroché le titre de champion de France cadets 2^e division. Dans la catégorie des moins de 55 kg, qui comptait 80 participants, ce jeune judoka de 15 ans s'est imposé avec brio en remportant six combats consécutifs, jusqu'à la finale.

Faciliter votre accès aux soins

D'autres solutions pour consulter un médecin

Alors que les délais d'attente peuvent parfois être longs pour obtenir un rendez-vous médical, des solutions existent pour avoir accès rapidement à un médecin.

La téléconsultation en pharmacie : une solution utile et efficace

Ce service permet de consulter un médecin généraliste à distance, sans rendez-vous ou via Doctolib. Dans une salle équipée d'appareils médicaux connectés (thermomètre, tensiomètre, stéthoscope, etc.), le pharmacien accueille le patient, prépare le matériel et le guide si besoin. Le temps d'attente moyen est d'environ 5 minutes, pour une consultation facturée 25 €, remboursée par l'Assurance Maladie (avec un reste à charge de 7,50 € généralement pris en charge par les mutuelles).

Plusieurs pharmacies proposent ce service à Château-Thierry :

- ↗ La pharmacie de la Tour (7 rue du Général de Gaulle)
- ↗ La pharmacie du Golf (avenue de Soissons)
- ↗ La pharmacie de La Fontaine (avenue d'Essômes)
- ↗ La pharmacie de l'Omois (62 rue Carnot)
- ↗ La pharmacie centrale (46 Grande Rue)

Prise de rendez-vous en ligne sur www.doctolib.fr ou sur l'application mobile Doctolib



Photo : Pharmacie de la Tour

Zoom sur



Un nouveau cabinet médical au Pôle Santé de la Tour

Un local de 33 m² a récemment été aménagé au rez-de-chaussée du Pôle Santé de la Tour. Ce dernier est désormais disponible pour l'installation d'un médecin généraliste. Ce nouvel espace, qui n'était pas utilisé auparavant, est prêt à accueillir un praticien dans des conditions modernes et adaptées.

Plus d'informations au 07 83 30 27 00

Des événements d'envergure

Des festivités tout au long de l'été

De la célébration de la Fête nationale aux Médiévales, en passant par le cinéma en plein air, plusieurs animations attendent les Castels et les habitants du Sud de l'Aisne.

Fête nationale : le Bal des Pompiers fait son retour !

Le samedi 13 juillet, la Ville de Château-Thierry s'associe aux sapeurs-pompiers pour proposer une grande soirée festive à l'occasion de la Fête nationale. Après des décennies d'absence, le Bal des Pompiers fera son retour place Jean Moulin, de 18h30 à 2h du matin. Restauration et buvette seront proposées sur place. Entrée libre.

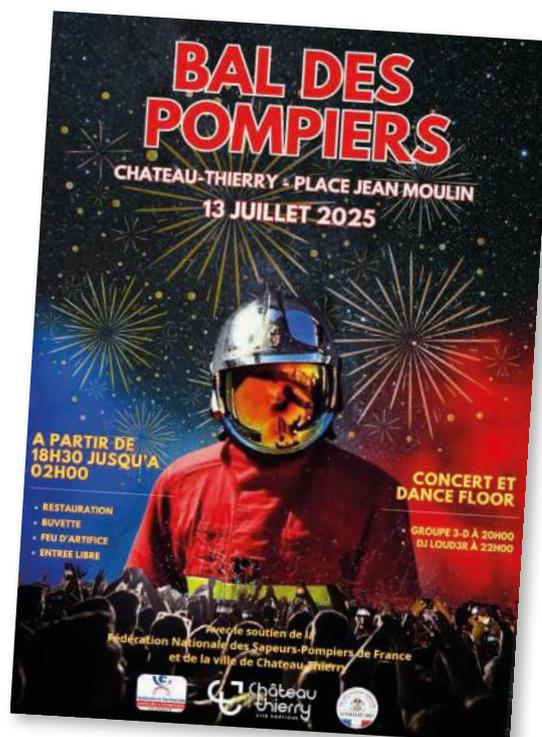
⚠ Dans le cadre du plan Vigipirate, des contrôles de sécurité seront mis en place à l'entrée du site.



📅 **Samedi 13 juillet 2025**

De 18h30 à 2h

📍 Place Jean Moulin



Feu d'artifice et soirée musicale

Un feu d'artifice sera tiré le samedi 13 juillet à 23h depuis le quai Amédée Couesnon, à proximité du parc Saint-Joseph. Il sera visible depuis la place Jean Moulin. Sur cette même place, dès 20h, un concert du groupe 3-D ouvrira la soirée, suivi à 22h d'un set de DJ Loud3r pour animer la fin de soirée.



Célébrations du 14 Juillet

🕒 **10h30** : Hommage à Quentin Roosevelt à la MAFA

🕒 **11h** : Rassemblement place Paul Doumer, suivi d'un défilé jusqu'à la place du Jeu de Paume

Mise à l'honneur des sapeurs-pompiers sur la place du Jeu de Paume

🕒 **11h30** : Moment de convivialité au square des Petits Prés, avec la mise à l'honneur des bacheliers castels et des médaillés de la Ville

Informations et réservations sur www.chateau-thierry.fr



Des Médiévales entre Orient et Occident

Les Médiévales, organisées en partenariat avec l'association « Les Castels », feront leur retour les 5 et 6 juillet 2025 au château médiéval. L'édition de cette année sera placée sous le thème « Orient et Occident ».

Tout au long du week-end, le public pourra profiter de reconstitutions, de combats, de jeux médiévaux, d'un marché artisanal et d'une offre de restauration.

Le marché, véritable rendez-vous traditionnel, réunira des stands artisanaux et de la restauration sur place dans une ambiance conviviale.

Le programme complet est à retrouver sur www.chateau-thierry.fr.

 **LES MÉDIÉVALES**
 **5 et 6 juillet 2025**
 Château médiéval

Profitez d'une séance de cinéma en plein air au château médiéval !

Un cinéma en plein air sera proposé le vendredi 22 août 2025 sur l'esplanade du château médiéval de Château-Thierry. À l'affiche : **Dungeons and Dragons**, un film d'aventure mêlant action, humour et univers fantastique. Un cadre exceptionnel pour une séance à la belle étoile.

Plus d'informations seront communiquées prochainement sur www.chateau-thierry.fr.



CINÉMA EN PLEIN AIR
 **Vendredi 22 août 2025**
 Château médiéval



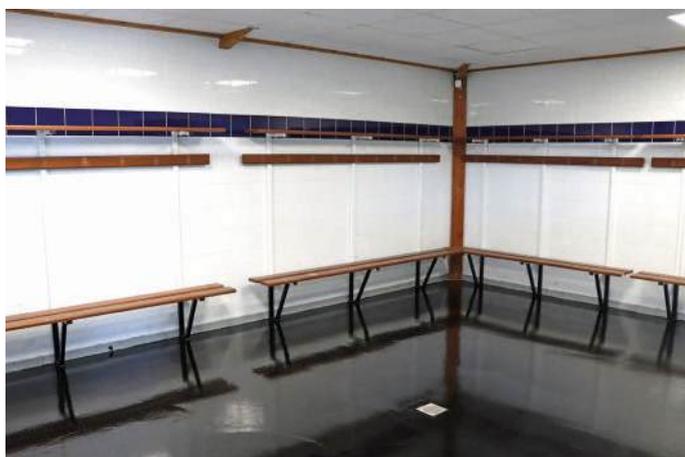
81^e anniversaire de la Libération de Château-Thierry

La municipalité vous invite à participer à la commémoration du 81^e anniversaire de la Libération. Cet événement solennel comprendra les cérémonies suivantes :

- ⌚ 14h : Cérémonie au Monument des Cheminots, Gare SNCF
- ⌚ 14h30 : Hommage au Monument aux morts, place Paul Doumer suivi d'une cérémonie au Monument de la 3^e division américaine, avenue Jules Lefebvre

 **Samedi 23 août 2025**
Dès 14h
 Cœur de ville

Notre cadre de vie s'améliore



ACHEVÉ

Des vestiaires rénovés au stade municipal

Les services techniques municipaux ont finalisé début juin la rénovation d'une partie des vestiaires des clubs de football. Sols, murs et plafonds ont été entièrement remis à neuf dans les vestiaires utilisés par l'IEC, et l'ensemble a été repeint. Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de la Ville d'améliorer les conditions d'accueil des sportifs et de rendre les équipements plus fonctionnels au quotidien.



ACHEVÉ

La première phase des travaux de la rue de Gerbrois est finalisée

La première phase de réfection de la rue de Gerbrois, entre la place Gerbrois et la rue Aman Jean, est désormais achevée. Attendu de longue date, ce chantier, co-financé uniquement par le Département, marque le début d'une requalification progressive de la rue, qui se poursuivra par phases.



© Olivier Rosé, Architecte et Vincent Lamotte, Paysagiste

Les travaux de construction du crématorium ont repris

Arrêté plusieurs mois en raison de la hausse du coût des matériaux, le chantier a pu redémarrer début 2025 grâce à un accord trouvé entre la Ville et le délégataire. Soucieuse de ne pas impacter le pouvoir d'achat des familles, la municipalité a veillé à ce qu'aucune hausse des tarifs de crémation ne soit appliquée.

Une partie des surcoûts sera compensée par une prolongation de la délégation de service public de 4 ans, portée à 32 ans. Attendu de longue date, ce futur équipement, situé dans le cadre boisé de la Moiserie à Blanchard, répondra à la demande croissante en matière de crémation, avec un accueil apaisant et ouvert à toutes les sociétés de pompes funèbres.



À VENIR

Des travaux réalisés cet été dans nos établissements scolaires

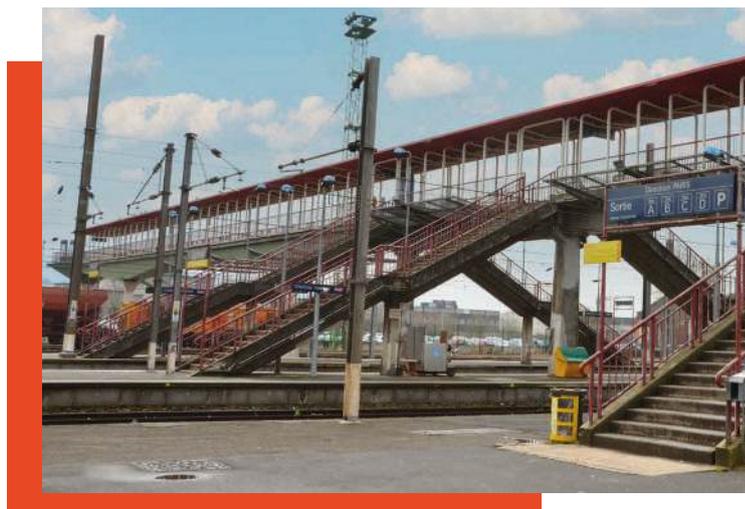
Plusieurs travaux seront entrepris pour continuer à améliorer nos infrastructures scolaires et à renforcer le confort des enseignants, des élèves et des AESH. Parmi ces projets, on compte la rénovation de la façade de l'école de la Madeleine ainsi que des travaux d'isolation. La rénovation de la toiture de l'école Louise Michel sera également finalisée.

EN COURS

Aménagement de la place de l'Hôtel de Ville : une nouvelle phase de travaux est amorcée



Le chantier de réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville a changé de phase fin mai avec le déplacement des travaux de la partie Est vers la partie Ouest. La première phase, côté Est, est désormais achevée. **Le stationnement a été déplacé tout en restant accessible, avec une durée limitée à 1 heure.** L'accès à l'Hôtel de Ville se fait désormais par la porte droite, côté cinéma-théâtre. Les commerces, le marché couvert, le Temple Mémorial et l'Union Musicale restent ouverts et accessibles.



À VENIR

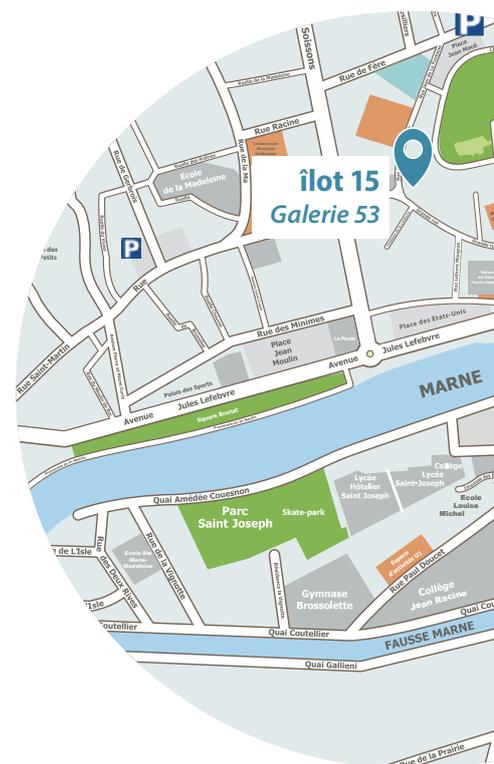
Mise en accessibilité de la gare : les travaux débuteront cet automne !

Les travaux de mise en accessibilité de la passerelle de la gare, financés par la SNCF, l'État et la Région, débuteront à l'automne 2025. Une première phase, programmée sur 2025-2026, prévoit notamment **la pose de trois ascenseurs, la modernisation de la passerelle, ainsi que la mise en conformité des cheminements, de l'éclairage et de la sonorisation.** Plusieurs interventions auront lieu entre octobre et février, avec des nuisances ponctuelles : démolition partielle d'escaliers, forages, terrassements et pose des équipements. Le chantier, coordonné avec la SNCF, entraînera des perturbations temporaires, notamment pour les piétons et le trafic ferroviaire nocturne et en week-end. Ces aménagements amélioreront l'accès pour tous les voyageurs.

Réhabilitation du cœur de ville

Les travaux de l'îlot 15 ont débuté

Stratégiquement implanté à l'intersection de la rue Jean de La Fontaine et de la Grande Rue, cet immeuble accueillera un commerce en rez-de-chaussée, un atelier à l'arrière et deux logements aux étages.



Cette opération, menée par Seda dans le cadre de la concession d'aménagement, s'inscrit dans la politique de revitalisation du centre-ville. L'objectif est de lutter contre la vacance des logements et des commerces en rénovant des immeubles dégradés.

Racheté par la Ville via Seda, l'immeuble a servi de galerie éphémère (« FontAisne des Arts » puis « La Galerie 53 »). Le programme prévoit un local commercial de 55 m², deux logements de type T3, ainsi que le réaménagement de la cour intérieure.

Après le désamiantage, les travaux de curage et de démolition ont commencé, incluant la démolition de l'atelier arrière. **Pour limiter les nuisances, l'extraction des gravats se fait uniquement le lundi.** Le gros œuvre prévoit une extension sur pieux tout en conservant la cour, avant un réaménagement complet et une mise en accessibilité.

La livraison est prévue pour mi-avril 2026, avec une mise en vente de l'immeuble à l'issue des travaux.



Mohamed Rezzouki,
Adjoint au maire délégué aux travaux

« La réhabilitation de l'îlot 15 concrétise l'engagement de la Ville pour la reconquête et la redynamisation du cœur de Château-Thierry. En rénovant cet immeuble ancien et en favorisant le retour d'activités commerciales, nous redonnons vie à cet espace stratégique du centre-ville tout en offrant un habitat de qualité. »

La Ville engage une préemption sur l'îlot Desson

Dans le cadre de sa stratégie de requalification urbaine, la Ville de Château-Thierry poursuit une politique foncière volontariste pour accompagner les transformations du centre-ville. Dernières étapes : la déconstruction des garages cet été et l'exercice du droit de préemption sur un local situé 1 rue des Granges, au cœur de cet îlot stratégique, place Victor Hugo.



ACTUEL



PROJET

Photo : Bartolo+Contre Architectes

Un îlot en pleine transformation

Ce bâtiment, suivi de longue date en raison de sa dangerosité, fera bientôt place à un projet de trois nouveaux immeubles comprenant 16 logements et 2 cellules commerciales. **Les travaux de démolition sont prévus cet été.** La parcelle préemptée pourrait permettre la construction d'un quatrième bâtiment, renforçant la cohérence architecturale du site.

Une action foncière d'intérêt général

Un recours a été déposé par l'occupant actuel du local alors que le propriétaire a été sollicité à de nombreuses reprises. La Ville rappelle que le recours au droit de préemption ne vise aucune personne en particulier, mais s'inscrit dans une **logique d'intérêt général**, afin d'éviter que des initiatives individuelles ne bloquent des projets structurants pour le territoire. Une première décision de justice a donné raison à la Ville.



Sébastien Eugène,
Maire de Château-Thierry

« La maîtrise foncière est une condition indispensable pour faire avancer les projets dans de bons délais. Elle permet aussi d'assurer une cohérence architecturale sur des secteurs entiers en transformation »

Votre été à Château-Thierry

Plan canicule : Un registre pour veiller sur les plus fragiles

Comme chaque année, dans le cadre du Plan National Canicule, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Château-Thierry met en place un registre nominatif destiné aux personnes fragiles vivant à domicile.

Les personnes âgées de plus de 65 ans, ou de plus de 60 ans en situation de handicap, peuvent s'y inscrire afin d'être contactées en cas d'alerte canicule de niveau 3, déclenchée par Météo France et la Préfecture de l'Aisne.

L'inscription, gratuite et confidentielle, se fait via un formulaire à compléter, signer et transmettre. :

- par mail à : contact@ccas-chateau-thierry.fr
 - par courrier ou dépôt à l'accueil du CCAS, 15 avenue de la République
- ou dans l'un des points suivants :

- Médiathèque Jean Macé (14 rue Jean de La Fontaine)
- Accueil de la mairie (16 place de l'Hôtel de Ville)
- Centre social La Rotonde (3 rue Robert Lecart – Vaucrises)
- Centre social Nicole Bastien (2 avenue de Lauconnois – Blanchard)
- Espace d'activités UI (53 rue Paul Doucet – Vignotte)

Le registre est disponible sur le site www.chateau-thierry.fr ou directement au CCAS.

Pour toute question, le CCAS est joignable au 03 23 69 42 12.



Vous avez 60 ans ou plus, vous vivez à Château-Thierry et vous souhaitez être contacté en cas de fortes chaleurs ?

Inscrivez-vous au Plan Canicule 2025

Contact et Renseignements :
03 23 69 42 12
contact@ccas-chateau-thierry.fr

Retrouvez toutes les informations sur : www.chateau-thierry.fr



Les Samedis du Commerce se poursuivent pendant l'été !

Les animations se poursuivent pour dynamiser les flux de clients avec une nouvelle édition des Samedis du Commerce, prévue le samedi 19 juillet 2025, de 15h à 17h, sur la place Beau Richard.

Pour cette date estivale, le thème retenu est « Virevolter en couleur ». Le Twirling Club de Château-Thierry proposera une démonstration dynamique accompagnée d'un mini-défilé. Une animation qui mettra en valeur la discipline du twirling et apportera une ambiance festive à proximité des commerçants.

À découvrir !



AM Beauty

Un nouvel établissement de coiffure, AM Beauty, a ouvert ses portes en mars dernier. Géré par Valérie, le salon propose des prix attractifs et accueille aussi bien les hommes que les femmes. Les prestations sont réalisées uniquement sans rendez-vous.

56 Grande Rue

Du mardi au samedi, de 9h à 18h

09 87 42 42 13



Mlle Élégante

Depuis le 26 avril, la boutique Mlle Élégante a ouvert ses portes au 49 rue Carnot. Gérées par Florine et Sarah, la boutique propose des vêtements et accessoires féminins à petits prix, adaptés à toutes les morphologies. L'équipe vous accueille avec convivialité et conseille chaque cliente avec attention. En plus de la boutique physique, Mlle Élégante est également disponible en ligne, pour permettre à chacune de faire son shopping en toute simplicité.

49 rue Carnot, Château-Thierry

Contact : 06 85 78 95 39

Ouvert du mardi au jeudi de 10h à 12h et 14h à 18h30

et le vendredi et samedi de 10h à 18h30

Affichez-vous !



Votre publicité ici !
Contactez-nous !

03 23 84 87 06

communication@ville-chateau-thierry.fr

 **LES SAMEDIS DU COMMERCE**

SAM. 19 JUILLET 2025

Virevolter en couleur

DE 15H À 17H

DÉMONSTRATION & MINI DÉFILÉ DE TWIRLING BATON

PLACE BEAU RICHARD



La rentrée ...?!
ON S'EN OCCUPE

DÉPOSEZ-NOUS VOTRE LISTE,
NOUS LA PRÉPARONS

EN 24H !!!

BUREAU 02

TOUT POUR LE BUREAU PRÈS DE CHEZ VOUS

1, avenue Gustave Eiffel 02400 Château-Thierry ☎ 03 23 83 53 99 @ chateau@bureau02.com	Rue des Moines 02200 Villeneuve St-Germain ☎ 03 23 73 43 59 @ contact@bureau02.com
---	---

MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU • PHOTOCOPIEURS • FOURNITURES DE BUREAU



Castel Nature : un été d'activités au Parc Saint Joseph

Du 18 au 29 août, le Parc Saint Joseph accueillera **Castel Nature**, un programme d'animations gratuites tous les après-midis de 14h à 16h30.

Au programme : **yoga, pêche, randonnées, ateliers nature et bien-être, peinture, coin lecture, spectacles, cinéma en plein air et même un concert bucolique.** Petits et grands pourront profiter d'activités conviviales en plein air, proposées en partenariat avec les associations locales, les centres sociaux et la médiathèque.

Des **activités sportives**, organisées par la Direction Sport-Santé, viendront également enrichir la programmation.

Retrouvez le planning complet sur www.chateau-thierry.fr

La mairie et vous

État Civil

En application de la loi qui régit le respect de la vie privée, « Vivre Château-Thierry » ne publie que les informations des familles l'ayant autorisé.

DÉCEMBRE 2024 - JANVIER 2025

NAISSANCES

DEROUICH Miriam,
le 08/04/2025

BOSSINA MATRAS Mila,
le 06/05/2025

TEKOBBO FEUDJIO Dongmo,
le 17/05/2025

SURAY Adam,
le 21/05/2025

MELLAS Youssef,
le 21/05/2025

DÉCÈS

VALLÉE Thierry, 57 ans,
le 03/04/2025

GILBON Gaël, 52 ans,
le 30/04/2025

PADIEU Dominique, 72 ans,
le 18/05/2025

MARIAGES

ODJOUSSOU Adeniyi et MATETA
LUNGIEKI Daida,
le 12/04/2025

IBAR Matthieu et CARENDERI Daisy, le
19/04/2025

ARABA Souhoin et HOUNGBEDJI
Sedami,
le 26/04/2025

Hommages



Dominique PADIEU

Conseiller régional des Hauts-de-France de 2010 à 2016 et conseiller municipal d'opposition de 2014 à 2020, Dominique Padieu nous a quittés le 18 mai à l'âge de 72 ans. Passionné de boxe dès le plus jeune âge, il avait également dirigé le club de boxe castel de 1973 à 2013 et avait intégré un temps le comité départemental.



Éric LEGUILLETTE

Ancien agent municipal, Éric Leguillette nous a quittés le 24 avril à l'âge de 65 ans. Entré à la Ville en 1992, il a dirigé et fait évoluer le service informatique municipal avec engagement et professionnalisme, avant de rejoindre le service des Espaces verts jusqu'à son départ à la retraite.

Tribunes

Groupe majoritaire

L'environnement : une préoccupation et des actions continues

Face aux bouleversements climatiques, chaque territoire a sa part de responsabilité. Alors que les transitions écologiques font moins la Une des médias, nous faisons le choix de la constance en la matière. À Château-Thierry, nous avons choisi d'agir, pas seulement de parler.

Plantations d'arbres, rénovation énergétique, cantines plus durables, mobilités douces, préservation de la biodiversité : notre transition écologique se traduit par des gestes concrets aussi bien quotidiens que structurants, dans tous les lieux de vie.

Créer une ville plus respirable, plus apaisée, plus durable : c'est le sens des choix faits depuis cinq ans. Le bilan de mandat récemment distribué en atteste.

Mais cette transition ne se décrète pas. Elle se construit avec vous et suppose une mobilisation de tous : habitants, associations, entreprises, partenaires publics.

Changer les choses à notre échelle, c'est déjà beaucoup. Le faire avec constance, c'est encore mieux.

Bel été (ni trop chaud, ni trop froid) à toutes et tous !

Château-Thierry à tous #2020

Le texte du groupe Château-Thierry à tous #2020 n'a pas été communiqué.

Enracinement et renouveau castels

Le texte du groupe Enracinement et renouveau castels n'a pas été communiqué.

Construire l'avenir ensemble

Au Conseil municipal de Mai, la présentation d'un 2^{ème} Avenant pour le crématorium sur notre ville peut interpeler. Sans remettre en cause le bienfondé de ce service public légitimement attendu, sa **délégation de gestion à une grande entreprise privée qui semble déjà très gourmande** (par des surcoûts facturés sur les travaux de construction) devrait imposer un plus grand contrôle. Si c'est par l'allongement de la durée de 4 ans du contrat (**34 ans c'est long !**), l'aide supplémentaire d'analystes financiers devient primordiale pour garantir la non augmentation du coût des crémations. Avec ce même souci de rigueur, j'ai **voté de nouveau à la ville comme à la CARCT CONTRE l'Abattement sur la Taxe foncière sur les propriétés bâties pour le bailleur social Clésence de 365 900 euros** pour les quartiers Vaucrises et Blanchard. Au renoncement définitif pour le financement de travailleurs sociaux, s'ajoute l'alerte de la Mission locale pour la non-réception des subventions pourtant minimales. C'est un **rapport de force permanent condamnable** aussi évoqué par les habitants des Vaucrises en réunion « de lieux de vie » pour des réparations à effectuer ou l'apparition de moisissures dans les logements rénovés. Aucun autre élu n'a déploré la mise en application **d'une nouvelle loi antisociale. Une diminution de 10% du salaire des agents de la municipalité en cas d'arrêt de travail pour maladie.**

Agenda



Cérémonie



Spectacle



Exposition



Événement



Sport



Salon, visite
conférence



Jeune public



Autre

Juillet

📅 JUSQU'AU 6 SEPTEMBRE



Exposition « Saint-Crépin aux 4 vents, regard sur une collection dispersée »

📍 Maison de l'Amitié France-Amérique

Du lundi au samedi / Entrée libre - Tout public

📅 MARDI 1^{ER} JUILLET



Lancement de la saison culturelle 2025-2026 avec le spectacle humoristique « Smaïn déconne finement »

19h / 📍 Palais des Rencontres

7 € / Gratuit pour les adhérents 2024-2025

📅 MERCREDI 2 JUILLET



Kermesse poétique du prix des p'tits lecteurs

14h30 > 17h / 📍 Médiathèque Jean Macé

Ouvert à tous

📅 DU 4 JUILLET AU 21 SEPTEMBRE



Exposition « La Fontaine libertin et moraliste. Deux vies, une plume »

Les vendredis, samedis et dimanches

📍 Porte Saint-Pierre

Gratuit

Association pour le musée Jean de La Fontaine

📅 LES 5 & 6 JUILLET



Les Médiévales

📍 Château Médiéval

Reconstitutions, combats, jeux médiévaux, marché artisanal, restauration

📅 SAMEDI 5 JUILLET



Festival jeunesse

10h > 18h / 📍 Centre social Nicole Bastien

Concert, challenge, tournois, bourse aux livres...

Gratuit



Fête citoyenne Blanchard

14h > 18h / 📍 Centre social Nicole Bastien

Après-midi festif : gonflables, animations...

Gratuit - Tout public

📅 DIMANCHE 6 JUILLET



Marché campagnard et artisanal

9h > 17h / 📍 Village Saint-Martin

Par l'association du Village Saint-Martin

📅 MERCREDI 9 JUILLET



Atelier Zéro déchets

14h > 15h / 📍 Centre social Nicole Bastien

Gratuit sur réservation au 03 65 81 03 38

Pour les parents-enfants de + de 3 ans

📅 JEUDI 10 JUILLET



Sortie à Axo'Plage

10h > 16h / 📍 Centre social Nicole Bastien

Gratuit sur réservation au 03 65 81 03 38

Pour les parents-enfants de + de 3 ans

📅 SAMEDI 12 JUILLET



Spectacle Banane & Brocolis

15h / 📍 Centre social Nicole Bastien

Gratuit sur réservation au 03 65 81 03 38

Pour les parents-enfants de + de 3 ans

📅 DIMANCHE 13 JUILLET



Bal des pompiers

18h30 > 2h / 📍 Place Jean Moulin

Entrée libre, restauration et buvette sur place



Feu d'artifice

23h / 📍 Visible depuis la place Jean Moulin

📅 LUNDI 14 JUILLET



Fête Nationale

Hommage à Quentin Roosevelt

10h30 / 📍 Maison de l'Amitié France-Amérique

Rassemblement suivi d'un défilé jusqu'à la place du Jeu de Paume, mise à l'honneur des sapeurs-pompiers

11h / 📍 Place Paul Doumer

Mise à l'honneur des bacheliers castels et des médaillés de la Ville

11h30 / 📍 Square des Petits Prés

📅 DU 15 JUILLET AU 9 AOÛT



Château-Plage

📍 Gymnase nautique, bords de Marne

Programme sur www.chateau-thierry.fr

📅 LES 15 ET 16 JUILLET



Journées multisports handisport

📍 Palais des sports

Gratuit - Tout public

Par le comité départemental handisport de l'Aisne

Juillet - Août



Cérémonie



Spectacle



Exposition



Événement



Sport



Salon, visite
conférence



Jeune public



Autre

SAMEDI 19 JUILLET

Samedi du commerce - Twirling club de Château-Thierry

15h > 17h / Place Beau Richard
Tout public

DIMANCHE 20 JUILLET

Visite guidée de l'église Saint-Crépin

Église Saint-Crépin
Sur inscription obligatoire à
patrimoine@ville-chateau-thierry.fr
Par l'association Saint-Crépin

MERCREDI 30 JUILLET

Sortie au ranch de Montmirail

13h > 17h / Centre social Nicole Bastien
Gratuit sur réservation au 03 65 81 03 38
Pour les parents-enfants de + de 3 ans

VENDREDI 15 AOÛT

Concert Classique-swing

17h / Château médiéval
Gratuit
Par l'association Piano, Château & Co

DU 18 AU 29 AOÛT

Castel Nature

Tous les après-midis, 14h > 16h30
 Parc Saint-Joseph
Animations gratuites pour tous : yoga, pêche,
randonnée, ateliers, peinture, lecture, spectacles...
Programme à venir sur www.chateau-thierry.fr

MARDI 19 AOÛT

Atelier Jardin

14h > 16h / Centre social Nicole Bastien
Gratuit sur réservation au 03 65 81 03 38
Pour les parents-enfants de + de 3 ans

VENDREDI 22 AOÛT

Cinéma plein air

Donjons & Dragons, L'honneur des voleurs (2023)
 Château médiéval
Gratuit

SAMEDI 23 AOÛT

Commémoration de la libération de Château-Thierry

Cérémonie au Monument des Cheminots
14h / Gare SNCF

Hommage au Monument aux morts
14h30 / Place Paul Doumer

Cérémonie au Monument de la 3^e division
américaine
15h10 / Avenue Jules Lefebvre

VENDREDI 29 AOÛT

Barbecue Party

17h > 21h / Centre social Nicole Bastien
Gratuit / Ouvert à tous

SAMEDI 30 AOÛT

Soirée chauves-souris

Château médiéval
Gratuit / Avec l'association Picardie Nature

DIMANCHE 31 AOÛT

Triathlon de l'Omois

Départ 9h45 / Bords de Marne

Votre association organise un événement à Château-Thierry en mai et/ou en juin?
Envoyez-nous vos éléments de communication par mail à communication@ville-chateau-thierry.fr,
avant le 28 juillet, pour bénéficier d'une visibilité dans le prochain magazine.

Nationale



13

Juillet

Bal des Pompiers,
feu d'artifice et
soirée musicale

14

Juillet

Cérémonie officielle
avec les bacheliers
et mise à l'honneur
des sapeurs-pompiers

GRATUIT



Château
thierry

LES MÉDIÉVALES

**5 & 6
JUILLET 2025**
CHÂTEAU MÉDIÉVAL

ORIENT ET OCCIDENT

PETITE RESTAURATION

RECONSTITUTIONS - COMBATS

JEUX MÉDIÉVAUX - MARCHÉ ARTISANAL

Informations sur www.chateau-thierry.fr

